

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 mars 2022

Délibération n°2022-08 portant désignation de représentant de l'École normale supérieure à l'ENS Lyon

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;

Vu le règlement intérieur de l'École normale supérieure ;

Vu le décret n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon ;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la désignation de M. Frédéric WORMS comme représentant de l'École normale supérieure au conseil d'administration de l'ENS Lyon.

Nombre de membres en exercice : 26

Présents : 19 Procurations : 6 Pour : 21 Contre : 0

Votants: 24*

Abstention(s): 3

Fait à Paris, le 11 mars 2022

Le Président du conseil d'administration

François HARTOG

* Le représentant de l'ENS Lyon n'a pas pris part au vote

Mise en ligne le: 15 mars 2022